

# La Prime d'activité pour les travailleurs handicapés

**Depuis janvier 2016, la Prime d'activité complète les ressources des travailleurs aux revenus modestes. Cette nouvelle prestation concerne également les personnes percevant l'allocation aux adultes handicapés (Aah). Explications.**

Salariés en milieu ordinaire, en milieu protégé - comme les Esat (établissements et services d'aide par le travail) -, ou travailleurs indépendants, les personnes en situation de handicap qui exercent une activité professionnelle peuvent prétendre à la Prime d'activité.

Versée par la Caf, cette prestation est également ouverte aux bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah).

Deux situations sont à distinguer. Pour les personnes percevant des revenus d'activité inférieurs à 280 euros (soit 25% du Smic environ), l'Aah continuera d'être prise en compte comme prestation : elle est déduite en totalité du montant de la Prime d'activité.

Pour les personnes dont les revenus d'activité sont supérieurs à 280 euros, l'Aah sera prise en compte également comme revenu d'activité.

Un simulateur et une demande en ligne, intégrant ces dispositions, sont disponibles sur le site [caf.fr](http://caf.fr). Les bénéficiaires de l'Aah concernés ont jusqu'au 30 septembre pour accomplir ces démarches : la Caf étudiera leurs dossiers en calculant leur Prime d'activité depuis janvier 2016.

**Salima Matassem**



## DÉMARCHES

### Une demande, 4 étapes

Pour savoir si vous pouvez prétendre à la Prime d'activité, suivez nos conseils :

- 1.** Vérifiez et calculez votre droit grâce au simulateur dédié aux allocataires de l'Aah sur le site [caf.fr](http://caf.fr), rubrique « Visite guidée > La Prime d'activité ».
- 2.** Si vous êtes éligible, faites votre demande en ligne.
- 3.** La Caf effectue le premier paiement le mois suivant la demande. Les versements deviennent mensuels par la suite.
- 4.** Déclarez vos ressources tous les trois mois sur le site Internet de la Caf ou via l'appli mobile « Caf - Mon Compte ».



POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ directement le QR code. Vous devez au préalable

télécharger sur votre smartphone une application vous permettant de décoder les flashcodes.